

À bâbord !
Revue sociale et politique

Les groupes communautaires au front! Justice climatique

Naélie Bouchard-Sylvain

Number 85, Fall 2020

Québec, ville plurielle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/95281ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue À bâbord !

ISSN

1710-209X (print)

1710-2103 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouchard-Sylvain, N. (2020). Les groupes communautaires au front! Justice climatique. *À bâbord !*, (85), 47–47.



JUSTICE CLIMATIQUE

LES GROUPES COMMUNAUTAIRES AU FRONT !

Naélie Bouchard-Sylvain, coordonnatrice au RÉPAC 03-12

Au printemps 2019, le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) a décidé de se pencher sur les liens entre la justice sociale et la crise écologique.

En vue de participer à la grève mondiale pour le climat du 27 septembre 2019, le RÉPAC 03-12 a bâti une formation sur la Justice sociale et climatique et l'a présentée dans les organismes communautaires situés aux quatre coins des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. En plus de rejoindre les personnes directement, cela a permis aux groupes de s'intéresser à la question et de voir comment la crise climatique allait également affecter leurs services et les gens qu'ils côtoient. Nous souhaitons que les groupes s'approprient l'enjeu et cela a fonctionné.

LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET LA CRISE ENVIRONNEMENTALE FRAGILISENT LES MÊMES PERSONNES...

Si tout le monde est touché par les conséquences de la crise environnementale, certaines personnes le sont davantage et voient leurs conditions de vie, déjà difficiles, se dégrader. Ce sont les personnes qui sont déjà marginalisées au niveau politique, culturel, économique ou institutionnel qui sont les plus vulnérables. Ces personnes sont également au cœur de la mission des organismes communautaires.

Ces personnes déjà très préoccupées par leur budget, leur sécurité ou leur besoin de se loger verront les conséquences des changements climatiques affecter davantage leurs conditions de vie. Par exemple, l'augmentation de l'ampleur et de la fréquence des événements météorologiques fragilise les récoltes et affecte directement le coût du panier d'épicerie. Les factures d'électricité augmentent aussi puisqu'il faut plus d'énergie pour se chauffer ou se rafraîchir lors des températures extrêmes plus fréquentes, surtout si le logement habité est mal isolé. Bref, cela prend assurément de l'argent pour s'adapter aux conséquences de la crise environnementale.

POUR ALLER PLUS LOIN

Naélie Bouchard-Sylvain et Laurence Simard, « Transmission et injustice climatique ». En ligne : francoisestereo.com/transmission-injustices-climatiques/

Jean-Baptiste Comby et Vincent Gay, « La dépolitisation de la question climatique ». En ligne : www.contretemps.eu/la-depolitisation-de-la-question-climatique/

Les femmes sont également plus vulnérables parce qu'elles sont surreprésentées parmi les personnes pauvres. Leur intégrité physique est aussi menacée par la crise environnementale. En effet, lors des catastrophes naturelles, la violence faite aux femmes augmente de façon dramatique au sein même de leur domicile. Il en va de même chez les personnes racisées, dans les nations autochtones, etc.

...ET BÉNÉFICIE AUX MÊMES PERSONNES

Le système économique capitaliste, qui est sans équivoque le grand responsable des changements climatiques, exacerbe également les inégalités économiques. Les personnes qui s'enrichissent en exploitant les ressources naturelles et en polluant sont aussi celles qui ont les moyens de s'adapter aux conséquences de la crise climatique. Derrière l'inaction des riches et des puissants, le phénomène de la lutte entre les classes sociales trouve un nouvel éclairage.

UNE SOLUTION CITOYENNE : LA MOBILISATION !

Alors que plusieurs technologies existent pour faciliter la transition et qu'un large consensus sur les causes et les conséquences de la crise environnementale prévaut dans la communauté scientifique, le principal obstacle à la transition est la volonté politique. Et cette volonté, il faut la provoquer par la mobilisation. Lors des actions sur l'environnement initiées par le RÉPAC 03-12, on constate sur les pancartes et à travers les prises de paroles que les groupes de la région se sont approprié le discours sur les conséquences des enjeux environnementaux. En fait, ils contribuent largement à élargir notre compréhension en soulevant d'autres enjeux : les inondations plus fréquentes qui précarisent les locataires à faible revenu, l'augmentation de la charge des femmes ou l'importance d'avoir des jardins communautaires, etc. Bref, chaque groupe et les personnes qui y militent apportent leur expertise en regard des enjeux environnementaux et inversement, ceux-ci s'intègrent en profondeur dans leurs propres luttes.

Bref, le rapprochement des luttes pour la justice sociale et celle pour l'environnement s'est opéré dans la région plus facilement qu'on ne le croyait. Nos groupes et les personnes qui les composent ont rapidement compris qu'ils et elles étaient directement concerné-e-s. Il ne faut jamais sous-estimer la capacité d'indignation et de mobilisation de nos communautés.